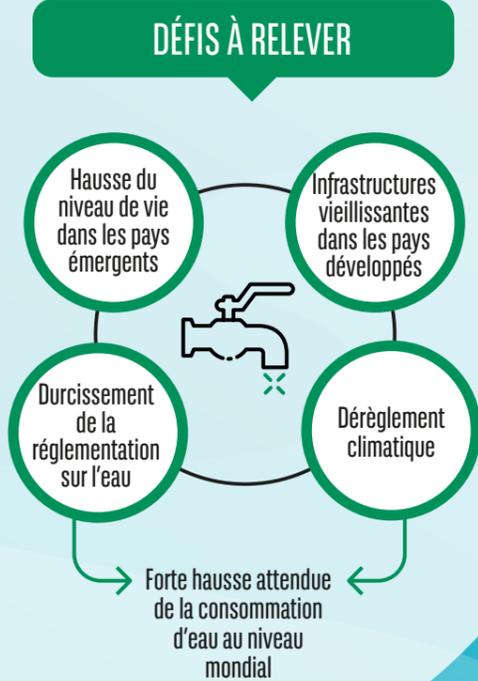


CAPTER LES OPPORTUNITÉS LIÉES AUX DÉFIS DE L'EAU

La stratégie Aqua



SOURCE DE CROISSANCE



NOTRE SOLUTION

INVESTIR DANS DES SOCIÉTÉS DONT L'ACTIVITÉ EST LIÉE AU THÈME DE L'EAU



1 Il n'existe aucune garantie quant à la réalisation de l'objectif de performance

POURQUOI INVESTIR ?



Diversification à l'échelle mondiale



Épargne responsable



Solide croissance potentielle du secteur de l'eau



Rendement potentiel attractif¹



Intégration des critères ESG

QUELS SONT LES RISQUES ?

Pour ce fonds les risques particuliers sont décrits ci-dessous :

Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que la performance du fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription), n'intégrant aucune garantie, peut ne pas lui être totalement restitué.

Le principal risque auquel l'investisseur est exposé est celui du marché « actions ». De façon mécanique, la variation à la baisse du cours des actions en portefeuille a un impact négatif sur la valeur du fonds.

Ce risque « actions » est d'autant plus sensible que le fonds peut être exposé, dans une limite de 30% de son actif net, **aux marchés « actions » des pays émergents**. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de certains de ces marchés émergents peuvent, en effet, s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de liquidité : ce risque découle de la difficulté de vendre un actif à un cours de marché juste et au moment désiré en raison d'un manque d'acheteurs.

Risque de change : les fluctuations des taux de change peuvent affecter la valeur des parts du fonds, à la hausse comme à la baisse.

Risque lié à la prise en compte de critères ESG : L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés concernant les critères ESG et de durabilité au niveau européen peut entraîner des approches différentes de la part des sociétés de gestion lors de la définition des objectifs ESG. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité dans la mesure où la sélection et les pondérations appliquées à certains investissements peuvent être basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom mais ont des significations sous-jacentes différentes. Lors de l'évaluation d'un titre sur la base de critères ESG et de durabilité, la société de gestion peut également utiliser des sources de données fournies par des prestataires de recherche ESG externes. Compte tenu de la nature évolutive de l'ESG, ces sources de données peuvent pour le moment être incomplètes, inexactes ou indisponibles. L'application de normes de conduite responsable des affaires ainsi que de critères ESG et de durabilité dans le processus d'investissement peut conduire à l'exclusion des titres de certains émetteurs. Par conséquent, la performance du FCP peut parfois être meilleure ou moins bonne que la performance d'OPC dont la stratégie est similaire.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue : 1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ; 2. ni un conseil d'investissement. Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager d'un monde qui change